

Compte Rendu d'Activités ANEG 2023 Bilan à fin Septembre



Au 30 Septembre 2023

Présentation APSL



Le contexte

- 2023 a été pour l'ANEG une année électorale, importante car elle devait conforter la volonté forte de changement dans la pratique des activités et dans l'ouverture de celles-ci aux bénéficiaires, initiées lors de la mise en place de la nouvelle équipe en 2021.
- **Les élections du mois de juin 2023, ont rassemblé l'ensemble des SSA , et l'expression de 95% de nos adhérents. Le rapport moral a été approuvé à 94% et le rapport financier à 92%, montrant que la politique portée par l'équipe en place depuis deux ans correspondait aux attentes de nos adhérents.**
- L'équipe en place a été rejointe par quatre nouvelles personnes, dont deux femmes, au niveau:
 - ✓ de la trésorerie
 - ✓ des commission aéromodélisme, parachutisme et vol moteur.
- Vous trouverez dans l'ensemble de ces documents les comptes-rendus partiels de nos activités et des activités des Commissions en date du 30 Septembre 2023.
- Les activités sont presque toutes clôturées pour cette année, mais des activités locales sont encore programmées, ainsi qu'un stage nation d'aéromodélisme (en octobre).
- **Ce document est le document de synthèse de notre activités 2023.**
Il est accompagné en complément:
 - ✓ Des comptes rendus d'activités **intermédiaires** de chaque commission
 - ✓ Du bilan financier 2023 **intermédiaire** et du budget prévisionnel 2024
- Nous pourrons développer certains points, si besoin, lors de la réunion de présentation à Montreuil en répondant aux questions de la commission.

Compte Rendu d'Activités ANEG 2023 - Bilan Intermédiaire

Sommaire



Quelques chiffres



Synthèse de l'année



Synthèse des activités



Synthèse par commissions d'activités



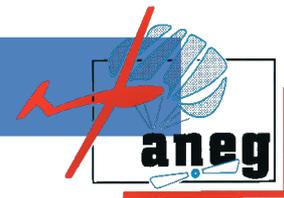
Synthèse du bilan financier 2023



Prévisions d'activités et budget 2024



Bilan des engagements du Comité Directeur



2023 - Quelques chiffres



L'ANEG en quelques chiffres

Section Sports Aeriens	Adhérents
ANEG	66
AMIENS PICARDIE	10
ANJOU MAINE	10
BOULOGNE SUR MER	16
BOURG EN BRESSE	32
BOURGOGNE	5
CAEN	5
CHAMPAGNE ARDENNES	21
CHARTRES ORLEANS	25
CHERBOURG	13
GAP	8
GIRONDE	23
GRENOBLE	33
HAUTE NORMANDIE	27
ILE DE FRANCE	44
LANGUEDOC	19
LIMOUSIN CHARENTES	2
LOIRE	3
MARSEILLE	36
MONTLUCON	6
MULHOUSE	5
NANCY	8
NANTES	44
PARIS VOL MOTEUR	30
PAYS DE SAVOIE	11
PERPIGNAN	5
POITIERS	9
STRASBOURG	8
TOULOUSE	54
TOURS BLOIS	34
VALENCE	30
VIENNE	15

657 ADHERENTS

31 SSA

1 SSA STAGE

2020

622 Adhérents

2021

719 Adhérents

2022

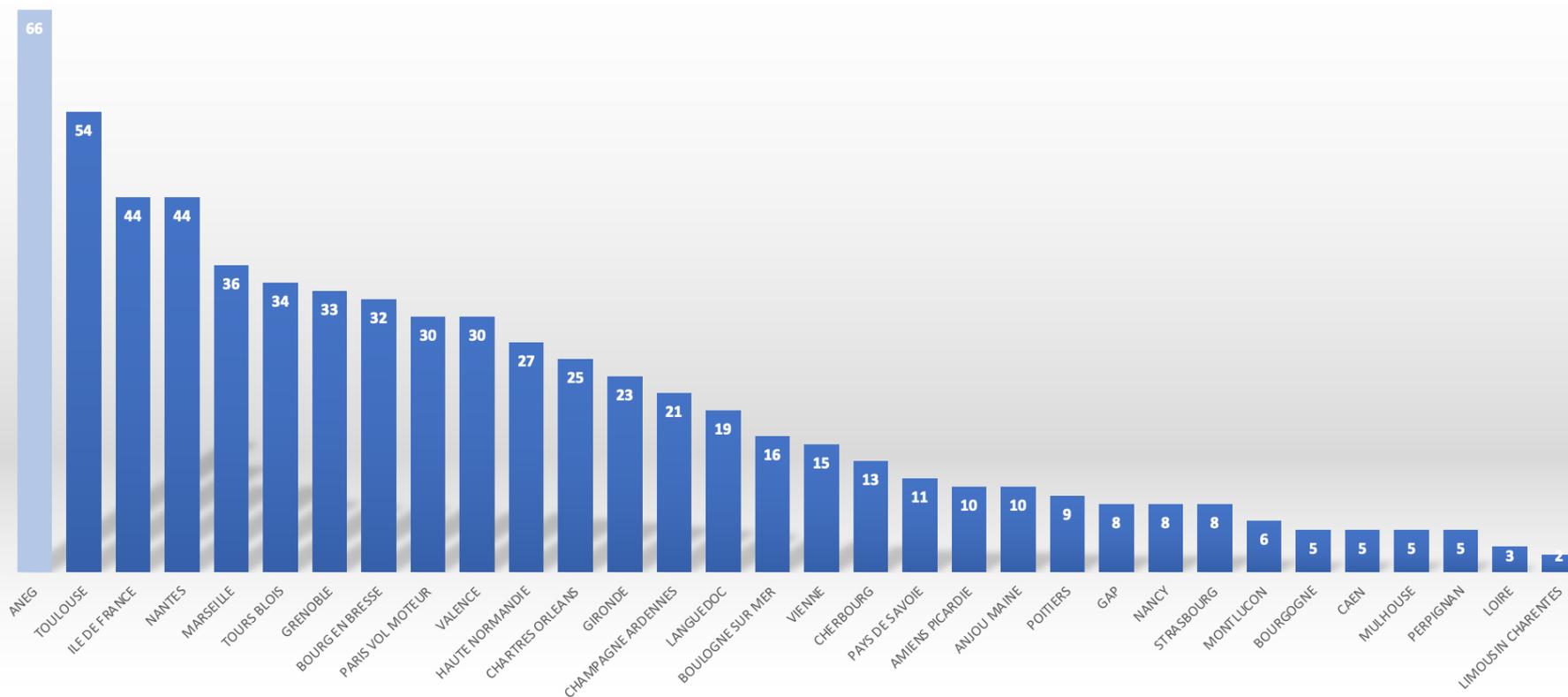
701 Adhérents

2023

657 Adhérents

L'ANEG en quelques chiffres (2)

2023 - REPARTITION DES ADHERENTS PAR SSA



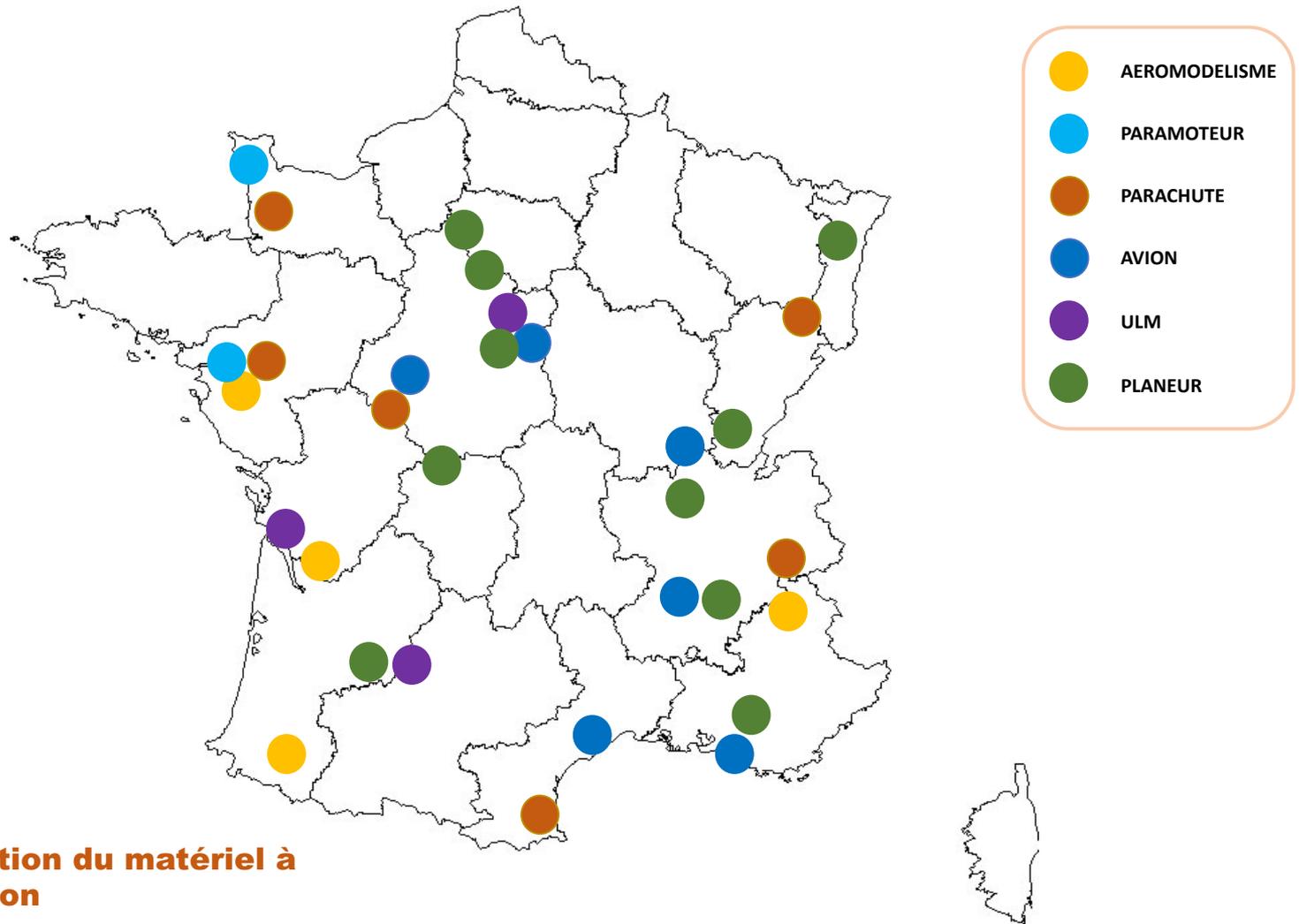
657 adhérents répartis sur 31 SSA pour l'ensemble de la France

L'ANEG en quelques chiffres (3)



**Sections Sportives Aériennes
2023**

L'ANEG en quelques chiffres (4) – Machines et matériels à disposition



Localisation du matériel à disposition

L'ANEG en quelques chiffres (5)

Typologie des adhérents



Répartition des adhérents



657 adhérents sur 2023

En comparaison

701 adhérents en 2022

719 adhérents en 2021

622 adhérents en 2020

On pourra noter sur cette année une diminution de nos adhérents de 6% par rapport à l'année dernière, mais ce chiffre étant malheureusement en corrélation avec les baisses rencontrées dans les fédérations nationales

Ce chiffre reflète la pratique en activité 'principale' de nos adhérents, certains d'entre eux pratiquant plusieurs activités (976 pratiquants d'activités au total).

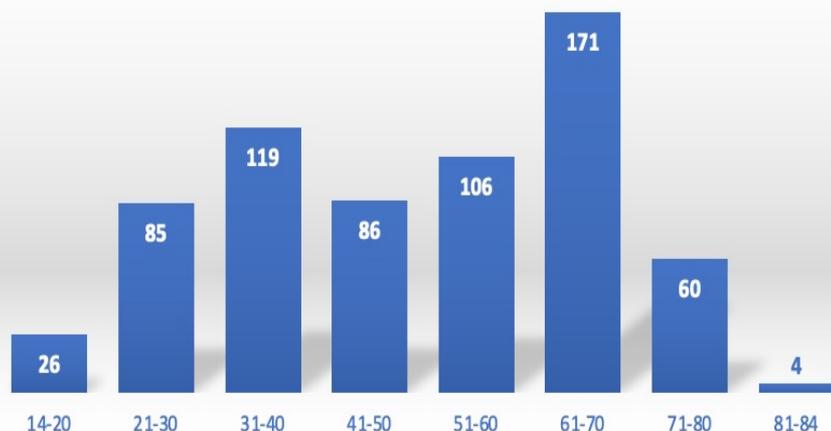
Les activités Aéronautiques Nationales ont pu être réalisées cette année dans leur intégralité, par rapport aux prévisions initiales

les activités de l'Aneg à destination de ses adhérents, et des bénéficiaires, sont réalisées majoritairement sur la période d'avril à octobre.

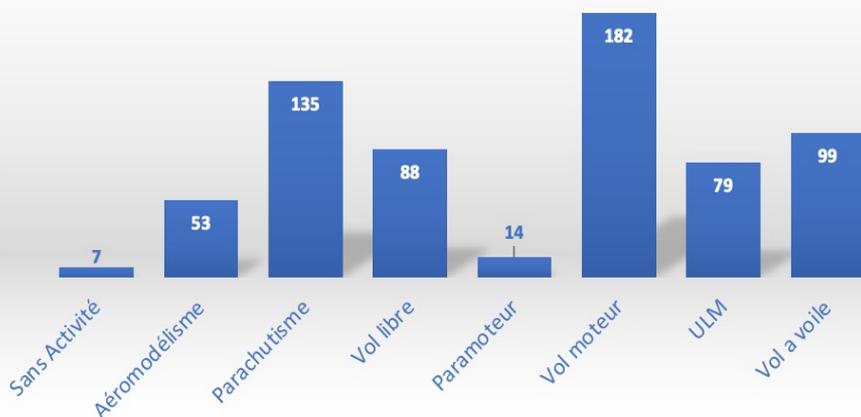
Le rapport présent réalisé avec les données du mois de septembre sera donc partiel

L'ANEG en quelques chiffres (6)

Répartition des ages des adhérents(es)



Répartition des adhérents par activités principales



657 adhérents sur 2023

En comparaison

701 adhérents en 2022

719 adhérents en 2021

622 adhérents en 2020

Moyenne d'âge → 50 ans

Le plus jeune → 14 ans

Le doyen → 84 ans

5 activités majeures sont proposées

L'aéromodélisme

Le parachutisme

Le vol libre (parapente et paramoteur)

Le vol moteur (avion et ULM)

Le vol à voile (planeur et motoplaneur)

chacune de ces activités pouvant être proposées à la découverte des bénéficiaires

' Ce sont toujours les mêmes qui sont inscrits à l'Aneg...'



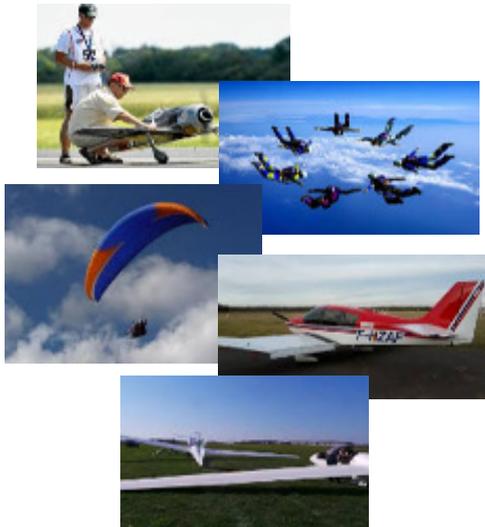
29% de nouvelles inscriptions en 2023

(193 nouveaux adhérents en 2023)

34% en 2022

31% en 2021

2023 - Synthèse de l'année



A

Activités

N

Nouveau fonctionnement

E

Entraide

G

Gestion

2023 - Une année caractérisée par ...

Activités

- Stages Nationaux à destination des adhérents et des bénéficiaires
- Activités locales vers les bénéficiaires, avec les CMCAS
- Activités Nationales à destination des Bénéficiaires, Vols découvertes en Corse, en Bretagne, en Région Centre (Châteaux de la Loire)

Nouveau fonctionnement

- Etoffement de l'équipe du Comité Directeur, en collaboration avec les SSA
- Commissions d'activités en responsabilité et de leurs activités et de leurs budgets
- Ouverture vers les bénéficiaires, pour la découverte et l'accessibilité aux sports aériens
- Assemblée Générale Elective au mois de Juin 2023 avec une représentation de 97% des adhérents

Entraide

- Assurance → Intégration de l'ensemble des machines et des activités sous un même contrat
- Remplacement de machines, affectation de matériel, prêt de matériel pour réalisation d'activités sur des SSA non-affectataires
- Appui au fonctionnement pour les nouveaux membres intégrant le Comité Directeur (Trésorière, Membre du CD)

Gestion

- Arrivée de Brigitte Cornu au Bureau Directeur au poste de trésorière suite au souhait d'arrêt de Pierre Menou
- Comptes 2022 validés par cabinet d'experts comptables (Cabinet CGB – Vincennes)
- Respect des budgets depuis plus de 9 ans, validés et auditable par des commissaires au compte si nécessaire
- Gestion au plus proches des besoins, dans la construction et dans le suivi du budget

2023 - Une année électorale après deux années d'une nouvelle équipe.

- **L'année 2023 a été une année électorale pour l'Aneg.**

31 SSA ont été représentées lors de l'assemblée du 3 juin 2023 par:

✓ 50 Délégués qui ont participé aux votes, soit 98% des délégués

✓ 748 adhérents (adhérents de l'année 2022) qui ont été représentés, soit 97% des adhérents

Les votes exprimés ont permis la réélection du bureau en place depuis 2 ans, avec l'entrée d'une **nouvelle trésorière** dans l'équipe.

Le rapport moral du président, le rapport financier et le rapport d'activités 2022 ont été approuvés avec plus de 92% de voix pour, confirmant la confiance donnée à la nouvelle équipe en place depuis deux ans, et à la politique renforcée de mise en place d'activités à destination des bénéficiaires.

De même les commissions d'activités se sont étoffées, avec le souhait d'intégration à l'équipe de nouvelles personnes, ou d'anciens, retrouvant les valeurs nécessaires au développement des activités sociales.

- **2023 aura donc été construite, dans cette continuité, avec la mise en place des actions préconisées et souhaitées par le nouveau Bureau Directeur depuis 2021.**
- Ces changements ont dû être accompagnés au niveau de nos adhérents et de nos pratiquants, car certains ne semblaient pas en accord avec cette nouvelle vision. Nous avons pu ressentir cela à travers une diminution des adhésions. Mais **l'intégration des activités de découverte au sein des activités de l'Aneg doit être une priorité, et elle se fera grâce aux adhérents qui souhaitent continuer cette aventure avec l'équipe en place.**
- L'ensemble de ce **travail a été réalisé par toute l'équipe du Comité Directeur, afin de construire un programme et une politique commune**, à transmettre ces prochaines années, en étant partagées par tous(tes) et décidées par tous(tes), en portant nos valeurs.
 - ✓ Un maintien des activités aéronautiques accessibles à tous, et non pas uniquement à nos adhérents.
 - ✓ Un fonctionnement du Comité Directeur, adapté à nos besoins et à celui des SSA
 - ✓ Une sécurisation de notre patrimoine et de nos finances
 - ✓ Une garantie la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels

SYNTHESE de l'année 2023 - Confirmer l'ouverture aux bénéficiaires

- En rappel, et comme préconisé lors du précédent bilan, **le travail du Comité Directeur ne peut être complet et efficace que s'il est accompagné et démultiplié localement**, au plus près de nos adhérents et des besoins des ouvriers droit et des ayants droit des CMCAS.
- **Pour ce faire, le Comité Directeur s'appuie sur les SSA et sur les présidents de SSA.**
Les activités nationales à destination des bénéficiaires, initiées par l'Aneg et organisées par l'Aneg, ne peuvent être réalisées sans l'appui des adhérents, et des machines affectées dans les SSA.
La priorité est donc donnée à ces actions de découverte sur les activités des adhérents, permettant cette année de réaliser les activités de découvertes en Bretagne, en Corse et de participer au Festival des Energies de Soulac
- **De même les SSA doivent jouer leur rôle local en représentant l'Aneg.**
Les SSA, par leurs présences locales continuent à initier, en étant appuyées par le Comité Directeur, des actions de découvertes auprès bénéficiaires,
Cela se traduit par la mise en place de stages et d'activités répondant à des besoins locaux, aidés par les adhérents.
Cela permet aussi de favoriser les échanges et partager une passion commune
 - ✓ Mise en place de vol découverte avion, Ulm, planeur
 - ✓ Mise en place de stage de découverte sur des durées courtes (week-end), facilitant l'accessibilité.
- **Le Comité Directeur continue à aider financièrement les SSA à la mise en œuvre des projets de découverte de nos activités, conjointement aux CMCAS et aux Territoires** qui peuvent aussi participer aux financements de certaines activités spécifiques, par l'attribution ponctuelle de subvention (manifestations, expositions, fêtes locales)
- **Les SSA affectataires de machines sont incitées à proposer des projets d'activités estivales aux centres de vacances, aux maisons familiales, permettant ainsi l'accès et la découverte de nos activités au plus grand nombre.**

SYNTHESE de l'année 2023 - Des difficultés rencontrées

Des difficultés suite aux changements de gouvernance dans les CMCAS

- L'année 2023 a été marquée par les **premières difficultés provenant du changement de gouvernance dans les CMCAS.**
- Un cas particulier avec une CMCAS, qui a été jusqu'à la demande de récupérer les clefs et les papiers de nos machines à son président, **pour arrêter nos activités**, et des délations ayant entraîné **deux convocations du président de l'Aneg pour audition de la gendarmerie de l'air....** Auditions qui n'ont pas donné de suite car des accusations sans fondement..
- D'autres modifications de gouvernance ont engendré des difficultés de communication, de prises en cause des demandes de SSA, et des **diminutions drastiques, voir des suppressions, des financements des activités locales**, uniquement du fait de notre statut de club national.
- **Nous avons rencontré un décalage entre les volontés locales de faciliter la mise en place d'activités à destination des bénéficiaires et les préconisations qui ont été faites à l'Aneg par la Commission APSL lors du bilan annuel 2022**

Détachement des bénévoles.

- **Le 'statut' des bénévoles de l'Aneg reste aujourd'hui une difficulté.**
- Relevant d'un club national, ils **ne sont pas reconnus par les CMCAS comme des bénévoles œuvrant en local**, et ne bénéficient donc pas des heures de détachement allouées dans le cadre des activités des bénévoles en CMCAS.
- Relevant d'un club national, ils **n'entrent dans les détachements accordés aux personnels de la CCAS** dans le cadre de l'encadrement des activités locales.
- **Ils ne peuvent donc bénéficier des heures de détachement accordées dans le cadre de la mise à disposition des moyens bénévoles.**
- **Les bénévoles de l'Aneg doivent donc prendre des congés pour encadrer les activités à destination des bénéficiaires.**
- Cette situation sera difficilement tenable dans le temps, mettant en péril notre souhait de la pratique de nos activités en utilisant le part et le pour.

SYNTHESE de l'année 2023 - Conclusion

- **Dans la continuité des engagements de 2021, nous avons, sur cette année 2023, développé nos activités, afin de répondre aux demandes des bénéficiaires des IEG** qui ne sont pas adhérents et de leur faire découvrir les activités aéronautiques (Liste dans le paragraphe Synthèse des Activités) :
 - ✓ Mutualisation de l'utilisation des machines avec des SSA n'ayant pas de machine affectée
 - ✓ Activités 'La Bretagne vue du ciel' pour les bénéficiaires des centres de vacances du Sud Bretagne (été 2021)
 - ✓ Reprise de l'activité 'La Corse vue du ciel' pour les bénéficiaires en vacances à Marinca
 - ✓ Réalisation d'action locales en liaison avec les CMCAS
 - ✓ Participation au Festival des Energies de Soulac

Ce type d'actions sera étendu sur 2024 à l'ensemble des SSA affectataires de machines, et devront être **intégrées dans les programmes de chaque commission de manière prioritaire.**

- 2024 sera une année de '**Rencontres Nationales Aneg**' qui devront être aussi réussies que celles de 2022 et réalisées en partenariat avec une CMCAS (ou plusieurs) afin d'assurer partages, échanges et découvertes autour des activités aéronautiques
- Notre demande de budget pour l'année 2024 sera identique à celle de l'année dernière, et devra nous permettre:
 - ✓ De **réaliser les activités à destination des adhérents et des bénéficiaires, ouvrants et ayants droits** (Stages et animations nationaux) adhérents de l'ANEG
 - ✓ De **réaliser les activités à destination des CMCAS** (découvertes, animations, participations aux activités locales)
 - ✓ De **réaliser les Rencontres Aneg 2024**
 - ✓ De **sécuriser et d'optimiser notre patrimoine** par le remplacement de certaines machines

Une **demande de subvention de 230 000 euros**, est envisagée et sera détaillée dans la partie budgétaire

- **L'ensemble de ces actions seront complétées par les préconisations et les demandes de la Commission APSL en prenant en compte l'ensemble des remontées des CMCAS qui lui auront été faites**

Constitution du Comité Directeur de l'Aneg

Bureau Directeur

Président: **Christophe Nocchi**
Vice-Président: **Bernard Boymond**
Secrétaire: **Pierre-Alain Leguay**
Trésorière: **Brigitte Cornu**

Partenaires Sociaux

Force Ouvrière: **Jean-Luc Bouchet**

Commission Aéromodélisme

Président: **Daniel Gourdet**
Vice-Président: **Damien Donsez**

Commission Parachutisme

Président: **Dominique Charbouillot**
Vice-Présidente: **Elodie Chauvette**

Commission Vol Libre

Président: **Frédéric Bonnel**

Commission Vol Moteur

Président: **Jean-Luc Cerceau**
Vice-Président: **Daniel Haas**

Commission Vol à Voile

Président: **Erwin Georges**
Vice-Président: **Jean-Yves Duboc**

Une équipe renouvelée lors de l'assemblée générale électorale du mois de juin 2023
Avec une représentation de 95% des adhérents



Nouveau Site Aneg – www.aneg.fr



[ACCUEIL](#)

[ACTUALITES](#) ▾

[ACTIVITES](#) ▾

[STAGES](#) ▾

[ÉQUIPE](#)

[NOUS CONTACTER](#) ▾

[INSCRIPTION 2023](#)



En réponse à nos engagements de 2023, aux attentes et à la demande des adhérents et de personnes souhaitant découvrir l'Aneg et ses activités, un nouveau site internet a été mis en place. Ce site, à vocation d'informations, répond à des normes 'plus modernes', et est accessible indifféremment à partir d'un ordinateur, tablette ou téléphone portable.

Il est aussi d'un coût très inférieur à celui utilisé anciennement, ayant été réalisé et étant administré directement par l'Aneg

L'ancien site existant encore du fait de son utilité de gestion 'administrative' et des frais, un transfert de l'ensemble de ses outils sera à réaliser sur l'année 2024

2023 - Synthèse des activités



Nos Activités sur 2023

- Vous trouverez les C.R partiels (l'année n'étant pas terminée) de chacune des commissions en complément de ce document de synthèse. Nous pourrions développer certains points, lors de la réunion de présentation du 17 Octobre à Montreuil, en répondant aux questions de la commission APSL.
- Comme nous le faisons chaque année, il est important de rappeler que les actions réalisées pour les bénéficiaires, sont assurées par des adhérents de l'ANEG, tous bénévoles, dans le cadre du « par et du pour ».
Ce fait est une règle majeure du fonctionnement des activités de l'ANEG.
- **La majorité des membres du Comité directeur sont aussi des encadrants et des moniteurs pour nos activités.**
Cela permet d'adapter nos décisions de fonctionnement et d'investissement au plus proches de nos besoins et des attentes de nos adhérents et des bénéficiaires.
- 2023 a permis une continuité de ce qui a été mis en œuvre pour l'ouverture de nos activités au plus grand nombre, et préconisé par la commission des APSL , l'ANEG devant être 'plus' qu'un club classique du fait de son 'statut' accordé de Club National des IEG
 - Développement des activités locales
 - Augmentation des stages nationaux
 - Maintien des activités de vols découvertes sur la période estivale
- Nous avons pu sur 2023 consolider nos activités de **vols découvertes sur la période estivale pour les bénéficiaires** des centres de Bretagne sud, et **de Corse** (institution de Marinca), malgré un désistement des CMCAS concernées.
→ L'ensemble des frais supplémentaires imprévus par ces désistements de 'dernières minutes' a été pris en charge par l'Aneg, sans conséquence, d'un niveau financier, pour les bénéficiaires
- Dans ce contexte, l'ensemble des prestations prévues par l'ANEG, **pour l'année 2023, a pu être réalisé, pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires et des adhérents**



'On trouve la même chose sans l'Aneg au niveau prix'



**Les stages Aneg coûtent en moyenne (au niveau frais technique)
50% moins cher que les stages proposés par des organismes pro.
Utilisation de notre matériel, de nos moniteurs, de nos institutions
(quand cela est possible)**

Nos Activités sur 2023 - Répartition des Activités

Activités Nationales

A destination des
adhérents

A destination des
bénéficiaires

Favoriser
La découverte, la pratique et
le perfectionnement

Activités Locales

A destination des
bénéficiaires

Favoriser
la découverte
et l'accèsion aux sports aériens

ACTIVITE BRETAGNE

ACTIVITE CORSE



Nos Activités sur 2023 - Les Stages Nationaux

20 ANEG
23 Aeroclub National des Electriciens et Gaziers



Stages Nationaux



WWW.ANEG.FR



51 STAGES NATIONAUX

Aéromodélisme → 4

Parachutisme → 13 (+30%)

Vol Libre → 10 (+40%)

Vol moteur / ULM → 18 (+60%)

Vol à voile → 6 (+20%)

Niveau débutants, perfectionnement et activités spécifiques

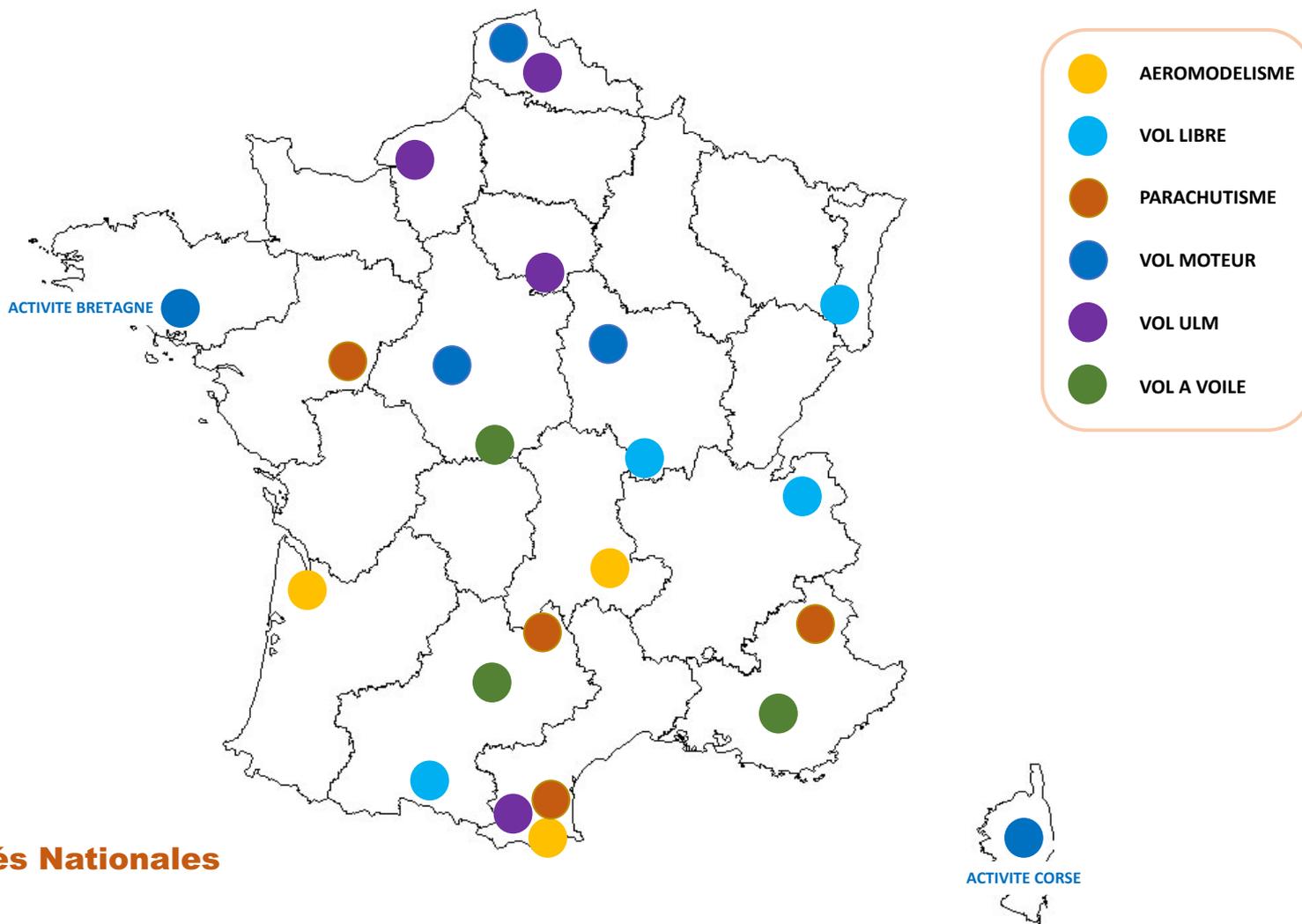
Encadrement par des membres ANEG dans 75% des cas.

Le rôle de l'ANEG se situe au niveau des investissements dans le matériel, de la formation de l'encadrement sportif, **mais aussi de l'organisation de stages d'initiation ou de perfectionnement** afin de donner la possibilité aux bénéficiaires de découvrir ou de pratiquer les activités aéronautiques

Faisant suite aux préconisations du dernier comité APSL de la CCAS de développer la possibilité de découverte pour les bénéficiaires, l'Aneg a augmenté cette année de près de 40% son nombre de stages



Nos Activités sur 2023 - Répartition des Activités Nationales



**Activités Nationales
2023**

Liste des stages nationaux en pièce annexe

Nos Activités sur 2023 – Exemple de retour suite Stage National

De : "JACKY LETOURNEAU »

A : "jean-pierre VERNERIE »

Re: Photos stage avion 2023

*« MERCI beaucoup pour ce superbe photorama.
Je garderais de cette découverte un grand souvenir qui
me conduira probablement à continuer. L'ambiance a été
exceptionnelle notamment grâce à l'encadrement fort
sympathique.
A bientôt. »*



Nos Activités sur 2023 - Les Activités Locales

Le rôle de l'ANEG se situe au niveau des investissements dans le matériel, de la formation de l'encadrement sportif, mais aussi de l'organisation de stages d'initiation ou de perfectionnement, **de l'aide aux débutants, de l'organisation de journées de découverte destinées au plus grand nombre possible de bénéficiaires Ayants droit et Ouvrants droit.**



- SSA de Nantes → Week-end 'découverte' aéromodélisme (2 week-end)
- SSA de Perpignan → Stage 'découverte' parachutisme
- SSA de Tours Blois → Stage 'découverte' parachutisme
- SSA de Cherbourg → Stage 'découverte' parachutisme
- SSA Maine-Anjou → Stage 'découverte' parachutisme
- SSA Languedoc → Stage 'découverte' parachutisme
- SSA Toulouse → Journée Aéromodélisme à Cazeres
- SSA Toulouse → Journée Aéromodélisme Journée hélicoptère à Deymes
- SSA Toulouse → Journée Aéromodélisme Fête de la SSA à Pamiers
- SSA Gironde → Journée Découverte Aéromodélisme pour les 75 ans de la CMCAS Gironde
- SSA Montluçon → Découverte du Vol Libre à Annecy
- SSA Nancy → Vol libre, 2 journées biplace dans les Vosges
- SSA Gironde → Découverte Aéromodélisme sur le centre d'Arés tous les jeudis sur l'été 2023
- SSA de Nantes → Stage 'découverte' parachutisme (2 week-end)
- SSA Nancy → Des biplaces parapente à la demande sur les sites de proximité
- SSA Marseille → Actions avec l'institution de Savinnes Le lac
- SSA Gironde → Découverte Aéromodélisme sur le centre d'Arés (2 jours)
- SSA de Nantes → Vols 'découverte' avion (Convention avec la CMCAS)
- SSA Nancy → Des biplaces paramoteur à la demande sur les sites de proximité
- SSA de Caen → Stage découverte Parapente

Nos Activités sur 2023 - Les Activités Locales (2)

Le rôle de l'ANEG se situe au niveau des investissements dans le matériel, de la formation de l'encadrement sportif, mais aussi de l'organisation de stages d'initiation ou de perfectionnement, **de l'aide aux débutants, de l'organisation de journées de découverte destinées au plus grand nombre possible de bénéficiaires Ayants droit et Ouvrants droit.**



- SSA de tours Blois → Participation à l'opération 'La Bretagne vue du ciel'
- SSA d'Orleans → Vols 'découverte' avion, Châteaux de La Loire
- SSA Languedoc → Vols 'découverte' avion (400 personnes)
- SSA Languedoc → Vols 'découverte' pour colonie de vacances CMCAS
- SSA de Cherbourg → Fête de la CMCAS
- SSA de Cherbourg → Stage Parachutisme Ascensionnel Vacances de Pâques
- SSA de Cherbourg → Stage Parachutisme Ascensionnel Vacances de Toussaint
- SSA de Cherbourg → Participation Fête de SLVie
- SSA Marseille → Journée Porte Ouverte
- SSA Pays de Savoie → Activité Vol Moteur 'Mont Blanc'
- SSA Languedoc → la Camargue vue du ciel, centres de vacances d'Airargues
- SSA Languedoc → la Camargue vue du ciel, centre de vacances du Cap d'Agde
- SSA Bourg en Bresse → Participation à l'Activité Bretagne
- SSA Vienne → Week-end découverte Parachutisme ascensionnel
- SSA de Gap → Baptêmes parachutisme
- SSA Boulogne Sur Mer → Stages découvertes ULM et Vol Moteur
- SSA Gironde → Vol 'découverte' Bassin d'Arcachon (centres de vacances d'Ares)
- SSA Gironde → Stage Vol Libre Pyrénées
- SSA de Marseille → Participation à l'opération 'La Bretagne vue du ciel'
- SSA de Marseille → Participation à l'opération 'Corse'

'Les activités de l'Aneg ne sont réservées qu'à leurs adhérents'



Bénéficiaires ayant découvert une activité aéronautique
avec l'Aneg en 2023 hors stage nationaux
→ Cf. CR des Commissions

Aéromodélisme



6

Parachutisme



42

Ascensionnel



9

Avion /Ulm



995

Vol Libre



47

Vol A Voile



80

1 179 bénéficiaires ont pu découvrir les activités aéronautiques avec l'Aneg
en complément des stages nationaux mis en place

Nos Activités sur 2023 - Activités Locales, quelques exemples

Section Sports Aériens de l'ASGEN



Plus d'informations sur le site du Taïl d'Union en ligne

Séjour découverte parachutisme

Saumur
Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023



Section Sports Aériens de l'ASGEN



Plus d'informations sur le site du Taïl d'Union en ligne

Week-end découverte aéromodélisme

Finistère
Du 20 au 22 octobre 2023



Inscriptions avant le 1^{er} septembre 2023
Inscription : auprès de Pierre Ménou par mail bzhmenou@gmail.com ou par téléphone au 06 78 95 36 06.
Lieu : Finistère
Places disponibles : 4
Autre indication : Activité accessible à partir de 12 ans.

ENVIE DE VOUS EVADER

OPPREZ-VOUS UNE DECOUVERTE AERONAUTIQUE, UN STAGE INITIATION AU PILOTAGE D'UN AVION OU D'UN ULM

Avec le concours de la CMCAS Haute Normandie et de l'ANEG, la Section Sports Aériens vous propose ses découvertes aéronautiques et ses 2 stages « découverte du pilotage »

Lieu : Aérodrome de Saint Valéry en Caux

Les découvertes aéronautiques à frais partagés :
La participation est calculée pour l'avion avec 3 passagers max

Durée du vol	Participation
0.40	50 €
1.05	70 €
1.25	90 €
1.30	100 €
1.50	140 €
2.40	250 €

Découvertes:

- Etretat ou Dieppe
- La Seine ses 3 ports, Le Havre et Etretat
- Dieppe, Rivières, Le Havre et Etretat
- Dieppe, Baie de Somme et Le Tourisel
- Prague du débarquement, Arromanches et Pointe du Hoc
- Mont Saint Michel

D'autres découvertes sont disponibles vers la Bretagne ou les châteaux de la Loire

- Révisé aux bénéficiaires mentionnés sur votre attention « activ »
- Règlement par chèque au nom de la CMCAS Haute Normandie

Les Stages « initiation au pilotage » :

Objets pédagogiques des 2 stages :

- Décrire les différents composants d'un avion ou d'un ULM
- Identifier les gouvernes et expliquer leurs fonctions
- Expliquer les éléments de base de la mécanique du vol
- Expliquer les éléments de base de la « double commande »
- Interpréter un avion ou un ULM en « double commande »
- Vol stabilisé horizontal, virages standards, montée, descente, virages en montée et descente.

Horaires de 9h à 18h : sur 3 jours (avion) ou 5 jours (ULM), avec formation théorique

Stage ANEG AVION du 22 au 24 mai avec 3 heures de vol
➤ Inscription sur le site ANEG ORG (2756)
➤ Adhésions ANEG (200 €) et Section Sports Aériens (35€)

Stage ANEG ULM du 22 au 25 mai avec 5 heures de vol
➤ Inscription sur le site ANEG ORG (2556)
➤ Adhésions ANEG (200 €) et Section Sports Aériens (35€)

Pour tous renseignements : Bernard FROMENT au 06 16 81 96 31





ANEQ-SSA-MARSEILLE

VENEZ PARTICIPER À NOTRE JOURNÉE PORTES OUVERTES !

LE 23 SEPTEMBRE 2023 À PARTIR DE 9H
AÉRODROME DE VINON SUR VERDON

Week-end découvrir aéromodélisme

DU 14 AU 16 OCTOBRE / ASGEN
Inscription avant le 18 septembre 2023




AVEC L'ANEG

LES STAGES ou la découverte

Des sports aériens

Vol Libre
Paramoteur
Parachutisme
Para-Ascensionnel
Vol Moteur ULM
Vol à Voile
Aéromodélisme

Informations et inscriptions
www.aneg.org
www.aneg.fr





Section Sports Aériens de la CMCAS Haute Normandie

Parachutisme SAUMUR

Séjour découverte

du 29-30 sept. et 1^{er} oct. 2023

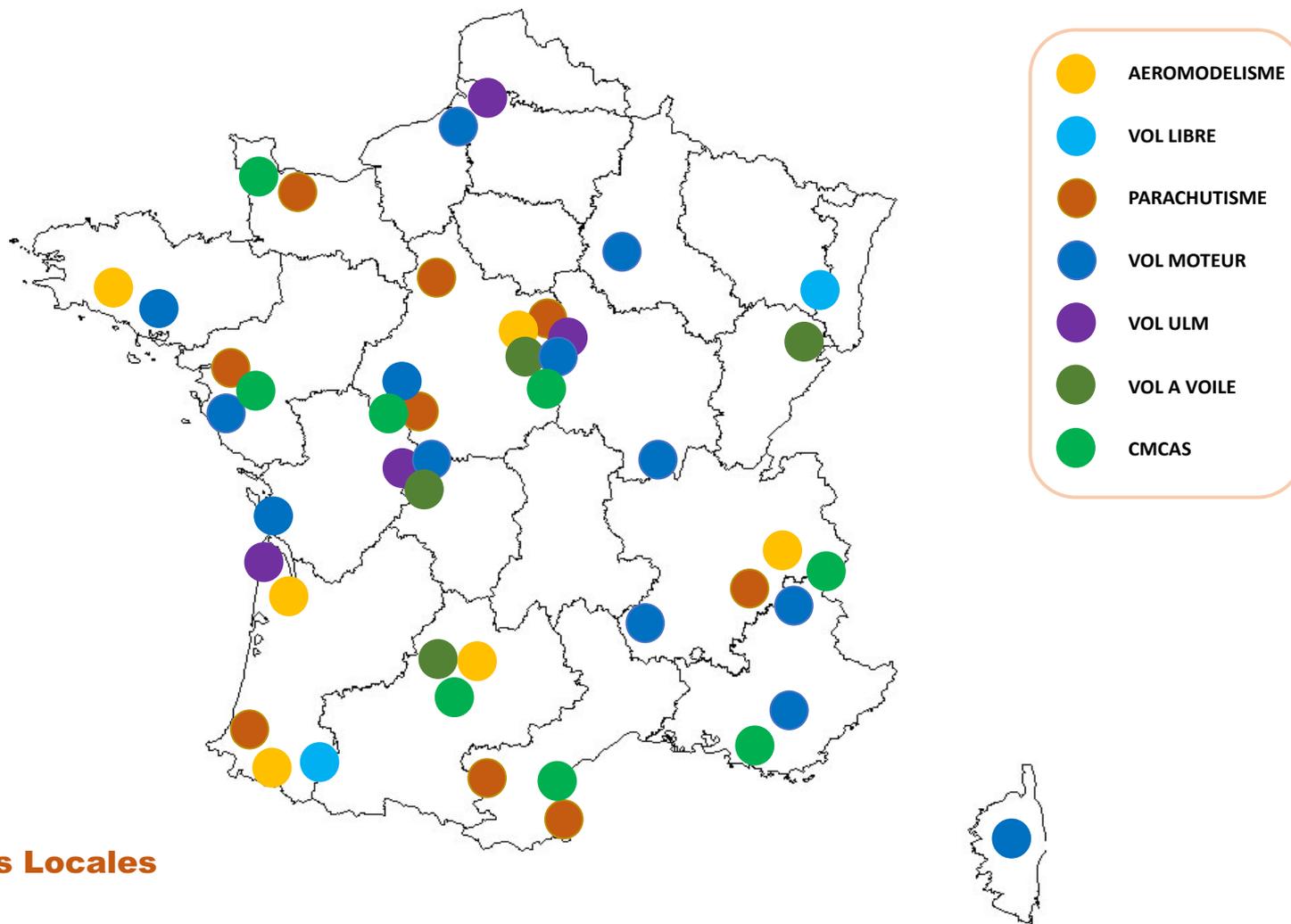
Inscription jusqu'au 15 septembre
(hors week-end rétroactivité)

aneg

Contactez nous avant : **Alain FÉAULT** au 0487 907955
alain.feaault@aneg.fr




Nos Activités sur 2023 - Répartition des Activités Locales



**Activités Locales
2023**



Nos Activités sur 2023 → La Corse vue du ciel



Consolidation de l'activité à destination des bénéficiaires

- En 2022, après une période d'arrêt, il a été envisagé de reprendre la démarche à destination des bénéficiaires vacanciers présent en été en Corse.
- Cette initiative a été vivement **souhaitée et clairement soutenue par l'équipe de l'institution de Marinca**
- Mise en œuvre d'une communication adaptée les dispositifs initialement pratiqués dans les centres de vacances à une nouvelle organisation plus "locale", à savoir :
 - ✓ Une participation **si nécessaire** à la réunion hebdomadaire d'accueil
 - ✓ Une présence journalière avant les repas sur le lieu habituel d'animation.

Lieu → **Corse**, avec l'institution de Marinca

Destinataire → OA/OD en vacances au niveau de l'institution

Activité → **Vol découverte au-dessus de la Corse**

Période → Du 1^{er} Mai au 10 Septembre en fonction d'un planning de présence

Heures de vols réalisées → **43 heures**

Nombre de passagers → **105**

- L'activité a aujourd'hui trouvé son rythme, en fonction de la demande et de nos disponibilités. Un équilibre entre la satisfaction des bénéficiaires, les plannings avions et pilotes ANEG a pu être établi.
- Malgré ce succès la CMCAS de Corse ne souhaite pas la mise en place su Section Aérienne en Corse. Nous réalisons donc cette activité avec le Club Local et les bénévoles Aneg de la CMCAS de Marseille

Nos Activités sur 2023 – La Bretagne vue du ciel



LA BRETAGNE VUE DU CIEL : SES TERRES, SES ILES, SES COTES

AU DÉPART DE L'AÉROPORT QUIMPER - PLUGUEFAN 4 CIRCUITS* :

- 60 min: Quimper-Pluguefan / Les Glénans / Bénodet / Quimper-Pluguefan
- 60 min: Audoubert / Pointe du Ring / Douarnenez / Quimper-Pluguefan
- 45 min: Quimper-Pluguefan / Audoubert / Penmarc'h / Quimper-Pluguefan
- 30 min: Quimper-Pluguefan / Pointe de Penmarc'h / Quilvinao / Bénodet / Fouesnant / Quimper-Pluguefan



TARIFS PAR PASSAGER (3 PASSAGERS A BORD)

- Vol de 60 min : 80 EURO
- Vol de 45 min : 70 EURO
- Vol de 30 min : 40 EURO
- Ce 3 Passagers : Prix Total des Vols

RENSEIGNEMENTS ET DISCRETIONS :

Lors des phases d'accès ou de la réception au centre de vacances, Ou scanner le QR code ci-dessus

*En fonction de la météo, les vols peuvent être reportés ou annulés

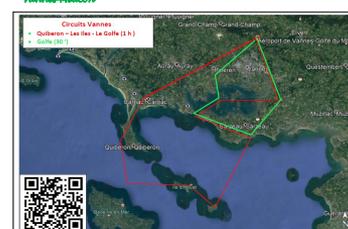
- Après le test d'une activité « La Bretagne vue du ciel » réalisé en 2021 au bénéfice des AD/OD des Centres de vacances, l'ANEG et la Commission Vol Moteur ont confirmé la faisabilité et l'intérêt d'une telle opération sur cette région, pour les bénéficiaires en vacances sur la période estivale
- Si dans la première édition un seul centre de vacances et une seule plateforme de départ étaient concernés en Corse, l'activité 'Bretagne' s'adresse dans ses deux dernières éditions aux vacanciers de plusieurs centres et s'effectue depuis deux plateformes Vannes et Quimper



LA BRETAGNE VUE DU CIEL : SES TERRES, SES ILES, LE GOLFE

AU DÉPART DE L'AÉRODROME DE HAINE MAUGON 2 CIRCUITS :

- 1h: Vannes-Maugon Auzay, Le Rondin, Carnac, Quévenn et au bois, D'Ille d'Ifonac, Houdic, Sarzeau, le golfe du Morbihan, Vannes-Maugon
- 30 min: Vannes-Maugon, Baden, Ile aux Moines, Loomarquaer, Sarzeau, Vannes-Maugon



TARIFS PAR PASSAGER (3 PASSAGERS A BORD)

- 1H00 : 80,00 €
- 30min : 40,00 €
- Ce 3 Passagers : Prix Total des Vols

RENSEIGNEMENTS ET DISCRETIONS :

Lors des phases d'accès ou de la réception au centre de vacances, Ou scanner le QR code ci-dessus

*En fonction de la météo, les vols peuvent être reportés ou annulés

Lieu → **Quimper et Vannes** Période → **15 Juillet – 15 Aout**
 Destinataire → **OA/OD en vacances au niveau des institutions**
 (Baden, Trégunc, Fouesnant et Sarzeau)
 Activité → **Vol découverte au-dessus de la Bretagne Sud**
 Heures de vols réalisées → **41 heures**
 Nombre de passagers → **154**

- Nous avons malheureusement rencontré cette année un retrait de la participation à la logistique de la CMCAS Finistère Morbihan (hébergement, véhicules, téléphone, messages sur leur Intranet...) à quelques jours du début de l'activité, l'Aneg devant de ce fait supporter l'ensemble des coûts logistique ... **Mais cela a été réalisé, pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires**
- Nous avons aussi du réaliser cette activité, avec une météo globalement mauvaise sur la période concernée, sauf dernière semaine, ne facilitant pas l'organisation et la mise en place des vols

Nos Activités sur 2023 - Participation au festival de Soulac



- En réponse à la sollicitation du Village Sportif du Festival des Energies, l'Aneg a pu réaliser des vols découvertes pour les bénéficiaires présents lors de cette manifestation nationale, en réalisant un circuit aérien permettant de survoler le port du Verdon, le Phare de Grave puis celui de Cordouan (Durée approx de 30 mn).
- 130 vols sur deux jours ont pu être réalisés au lieu des 160 prévus initialement, car l'équipe sur place a rencontré quelques difficultés avec la logistique de l'événement, principalement l'absence de navettes, ce qui a perturbé l'acheminement des passagers vers l'aérodrome.

Lieu → **Soulac**

Destinataire → **OA/OD participant au Festival de Soulac**

Activité → **Vol découverte en avion et en ULM**

Période → **Du 27 au 28 Mai 2023**

Nombre de vols réalisées → **130**

Nombre de passagers → **260**

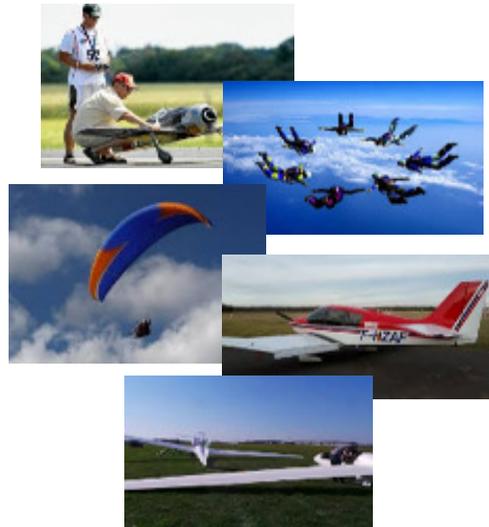
' Les pilotes de l'Aneg profitent des activités à destination des bénéficiaires pour se faire payer leurs heures de vols'



Les vols découvertes sont réalisés à frais partagés
(obligation par la loi).

C'est à dire que le pilote paye sa part du coût de l'heure de vol en
amenant avec lui des bénéficiaires

2023 - Synthèse des Commissions d'activités



Nos Activités sur 2023 - Commission Aéromodélisme



- L'Aéromodélisme compte en 2023 **53 adhérents dont 3 femmes** (58 en 2021, et 52 en 2022). Cette activité est présente dans 18 de nos 31 SSA.
Le pourcentage de licenciés ANEG représente 45% des adhérents (en baisse de 7% par rapport à 2022).
- L'année 2023 est une année qui est marquée par le renouvellement de 3/4 de la commission d'activités (**avec une candidature féminine**) suite à l'assemblée générale de l'ANEG. **C'est dans la continuité que s'inscrit cette mandature notamment sur le maintien des stages nationaux.**
- **4 stages nationaux ont été réalisés (initiation et perfectionnement)**, avec des participations en hausse par rapport à 2022, mais restant plus faible que les années post-covid, ainsi qu'une forte activité locale de découverte avec les CMCAS
- **Les stages d'Aéromodélisme sont pour nous des exemples du 'par et du pour' depuis maintenant 14 années**
 - ✓ Organisation et encadrement des stages par des agents.
 - ✓ Hébergement réalisé auprès des institutions CCAS.Une comparaison de coût (total et non la part payée par les adhérents Aneg) avec les stages d'aéromodélisme disponibles hors des IEG, montre un **prix technique inférieur de 2 à 4 fois** pour nos semaines d'initiation et de perfectionnement hors hébergement,
Ceci permet une facilité d'accès aux activités d'aéromodélisme à l'ensemble du personnel des IEG (actifs et inactifs), conformément aux souhaits de l'ANEG et de la CCAS.
- On peut noter une très bonne participation de nos moniteurs de stages aux compétitions nationales → Participations aux compétitions F3F (vitesse), F3Q (remorqué), et cette année pour la première fois la participation à une nouvelle catégorie de planeur FAI (F3L)
L'ensemble de ces participations permet le **maintien et l'augmentation des compétences de pilotage qui serviront ensuite dans l'apprentissage de la discipline aux bénéficiaires** lors des stages et manifestations locales.
- Le **bilan budgétaire est à l'équilibre et est respecté**, comme les années précédentes.

Nos Activités sur 2023 - Commission Parachutisme



Le nombre d'adhérents pratiquants l'activité Parachutisme en activité principale est de 135., dont 13 adhérentes.
106 parachutistes sont directement licenciés à l'ANEG, avec pour cette année un taux de 38% de nouveaux adhérents.
Cette activité est présente dans 27 SSA (sur 31)

L'activité de 'tandem' n'est pas une discipline de la commission, mais peut être réalisée de manière ponctuelle, dans le cadre d'événements particuliers comme nos rencontres, ou localement dans le cadre de découverte au niveau des SSA.

Activités de stages:

- La commission a organisé **6 stages nationaux**, sur Barcelonnette, Saumur , Cahors, Pamiers (X2) et Grenoble.
- Nos moniteurs (mise en avant du par et du pour, nos moniteurs étant des agents bénévoles des IEG) forment tous les ans de nouveaux adhérents bénéficiaires qui représentent en moyenne le renouvellement de plus du tiers de son effectif annuel.
- **93 stagiaires et 1867 sauts sur cette année 2023**

Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

- **L'activité de découverte pour les agents des IEG** est favorisée par l'organisation de séjours courts, 'week-end 3 jours/3 sauts', permettant à des bénéficiaires n'ayant jamais pratiqué l'activité de découvrir l'activité
- Ces activités locales ont permis de réaliser une **découverte du parachutisme pour 42 bénéficiaires** en plus des participations aux stages

Cette année 2023 aura permis de :

- **Pour un total cumulé stages et WE découverte → 72 bénéficiaires n'ayant jamais sauté et pour certains même jamais pris l'avion**
- De faire participer 135 bénéficiaires (comprenant 93 stagiaires et 42 découvertes 3 jours/3 Sauts)
- De former les pratiquants adhérents: 31 brevets ont été délivrés

Nos Activités sur 2023 - Commission Vol Libre et Paramoteur



Le nombre d'adhérents pratiquants le vol libre et le paramoteur, en activité principale est de 102, avec 88 adhérents pour le Vol Libre et 14 adhérents pour le paramoteur

6 femmes sont adhérentes pour cette activité.

Activité Parapente

L'année 2023 aura permis la **formation de 47 bénéficiaires à la pratique du vol libre.**

- 3 stages parapente au Puy de Dôme avec 2 stages Initiation et 1 Perfectionnement en juin et en septembre
- 2 stages parapente dans les Pyrénées avec 1 stage Perfectionnement en juin et 1 stage Initiation en septembre
- 2 stages parapente dans les Vosges Initiation en mai et Progression en juin

La sécurité étant un point important dans une activité aérienne, réalisée principalement individuellement, **un stage 'Simulation Incidents de Vol' a été organisé à Annecy au mois de septembre**

Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

Participation de l'ANEG sur 1 stage organisé par la SSA Montluçon → Initiation à Annecy

Activité Paramoteur:

Cette activité n'a pu reprendre cette année, la commission recherchant de nouveaux formateurs

Les **activités 2024 doivent permettre de continuer la progression de cette commission** amorcée depuis 2020.

Ceci se fera par:

- La mise en place de stages initiation et/ou perfectionnement dans les Pyrénées et le Massif Central, permettant **par des localisations géographiques différents d'être plus proches et plus accessibles aux bénéficiaires**
- **La reprise de l'activité Paramoteur avec la mise en place d'un stage à Orléans**
- **Le développement de partenariats avec les SSA et les CMCAS pour favoriser la découverte et l'initiation**, comme cela peut se faire au niveau de la commission parachutisme.

Nos Activités sur 2023 - Commission Vol Moteur



Le nombre d'adhérents pratiquants **le vol moteur en activité principale est de 261.**

182 adhérents 'Avion' et 79 adhérents 'ULM' → soit 39% de l'effectif de l'ANEG, répartis sur 26 SSA

Avion

- La situation difficile connue en 2022 due aux augmentations successives du prix du pétrole, une augmentation exponentielle des coûts des assurances, une explosion des coûts de maintenance, des pièces de rechange, perdue en 2023.
- Changement d'un avion sur la SSA de Bourg en Bresse dans le cas de l'optimisation de notre flotte et des coûts de maintenance
- Réalisation de **2 498 heures de vol sur l'année**, dont 365 h d'instruction, par les pilotes Aneg

ULM

- Nous enregistrons en 2023, une forte activité avec l'organisation et la réalisation de 11 stages nationaux
- Une découverte et une pratique moins onéreuse que l'avion (40 à 50% de moins) mais limitée à 2 places par vol
- 2 qualifications en 2023 (1 prorogation de qualification instructeur et 1 brevet classe paramoteur)
- Réalisation de **1 316 heures de vol sur l'année** (dont 371 h en tant qu'élève), **et 395,45 heures d'instruction**

Activités vers les bénéficiaires

- **Activités Nationales** → **228,2 heures de vols pour 481 passagers**
- **Activités locales 'Avion' avec les CMCAS** → **136,2 heures de vols pour 4412 passagers**
- **Séjours spécifiques (stages découvertes, séjours jeunes)** → **142 heures de vol pour 99 passagers**
- Confirmation des activités nationales la 'Bretagne vue du ciel' et ' La Corse vue du Ciel'.
- Activités locales 'Découverte du Bassin d'Arcachon', 'Découverte des Châteaux de la Loire'

Nous constatons un vieillissement de la population des pilotes les plus expérimentés, qui ont le sentiment d'avoir donné beaucoup et qui pour certains qui donnent encore, ce qui conduit au constat de la relève problématique par les plus jeunes (moins d'investissement dans nos activités surtout celles à destination de nos OAD).

Nos Activités sur 2023 - Commission Vol Moteur



2023		Activités des pilotes							ACTIVITES SPECIFIQUES : CCAS, CMCAS, TERRITOIRES, ANEG					
SSA	SSA AVEC UN AVION ANEG	Aéronef		Qualif	Type de vol			Total	Au bénéfice de la CCAS		Au bénéfice de la CMCAS		séjours spécifiques (stages nationaux, séjours jeunes)	
		Avion	ULM	Instruction	VFR jour	VFR nuit	IFR	HDV	heures de vol réalisées	nbre de passagers	heures de vol réalisées	nbre de passagers	heures de vol réalisées	nbre de participants
Bourg en Bresse	•	•		65 h 00	385 h 00			385 h 00	5 h 00	15	6 h 30	41	5H30	45
Champagne Ardennes		•	•	120 h 00	180 h 00	0 h 00	0 h 00	300 h 00			13 h 00	35		
Chartres-Orléans	•	•	•	24 h 00	125 h 00			125 h 00	35 h 00	72	27 h 00	90		
Gironde	•		•		100 h 00			100 h 00	53 h 00	87	11 h 00	18	24 h 00	3
Ile de France					139 h 22			139 h 22						
Languedoc	•	•			156 h 00	7 h 00	12 h 00	175 h 00	75 h 00	175	33 h 00	65	65 h 00	35
Marseille	•	•										43		
Montluçon		•			42 h 00			42 h 00			3 h 00	7		
Savoie		•			34 h 17			34 h 17	8 h 21		2 h 40	6		
Haute Normandie		•			220 h 00			220 h 00			26 h 00	38	29 h 00	8
Haute Normandie			•		198 h 00			198 h 00						
Tours-Blois	•	•		180 h 00	267 h 00			447 h 00	52 h 00	132			9 h 00	3
Boulogne sur mer		•			82 h 00			82 h 00			13 h 20	68	15 h 00	5
Nantes		•			152 h 00			152 h 00						
Nantes			•		24 h 00			24 h 00			0 h 50	1		
				365 h 00	2104 h 39			2423 h 39	228 h 21	481	136 h 20	412	142 h 00	99



' L'heure de vol d'une machine Aneg est plus chère que celle d'une machine que l'on pourrait louer à un aéroclub '



Le prix d'une heure de vol intègre:

L'assurance

Les frais de hangar et taxes

L'entretien

Les provisions : moteur, hélice, cellule voire une provision pour les aléas

Le carburant

La différence de prix de l'heure de vol en faveur d'un adhérent ANEG par rapport à un pratiquant hors ANEG oscille entre 25 et 30 €

Exemple du F-GREP dont l'heure de vol pour les adhérents Aneg est de 141€ et de 177€ pour les membres du club support ou est basé l'avion

Pas de prise en compte de provisions de renouvellement par les SSA,
renouvellement assuré par l'Aneg

Nos Activités sur 2023 - Commission Vol à Voile



Le nombre d'adhérents Vol à voile cette année est de 99 adhérents (149 en activités principales et secondaires) 10 pratiquantes féminines dont 2 ont moins de 25 ans.

17 SSA pratiquent le vol à voile en s'appuyant sur des clubs support , avec des affectations de machines.

Les activités réalisées:

- **4 989 heures de vols à fin septembre** pour nos pilotes représentant une distance de 100 320 kms.
- **En 2023 : 5 lachers, 1 plieur parachute, 2 brevets SPL (brevet européen de pilote planeur), 1 examinateur, 1 SFE**
- Plusieurs machines en entretien, réflexion de surface + Vente des 3 planeurs et achat d'un biplace plus récent type DUO-DISCUS

Les activités réalisées pour les bénéficiaires dans le cadre de la découverte:

- Le parc « planeur » ANEG est compatible avec des actions de découverte, de formation, et de partage de nos activités avec nos collègues non-pratiquants aujourd'hui
- **80 vols de découverte réalisés au niveau national par les SSA affectataires de machines pour les bénéficiaires non pratiquants.**

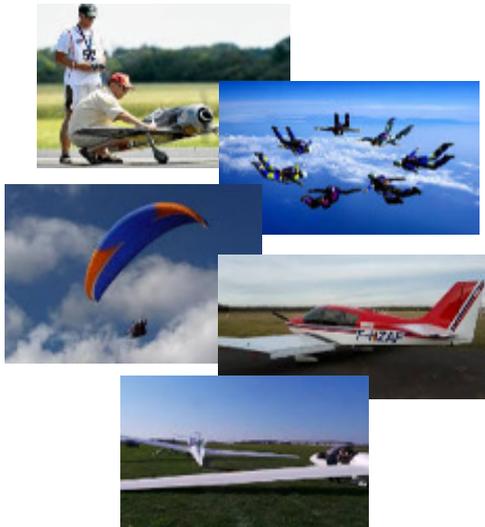
La gestion du patrimoine:

- L'optimisation nécessite une attention permanente, l'ANEG étant à ce jour propriétaire de **20 planeurs, après la vente cette année de 2 machines** (30 heures par machine en moyenne à fin septembre → 70% des heures ANEG).
- **Permutation de machines** entre SSA pour augmenter la durée de vie du matériel proche de la fin de potentiel
- Les Biplaces volent d'avantage avec 200 heures en moyenne

Des prévisions 2024 toujours orientées vers les bénéficiaires des IEG:

- Expérimentation en 2023, à confirmer en 2024 de profiter des stages ANEG pour proposer des vols découverte à la CMCAS du lieu de stage.
- Une réflexion est en cours pour organiser une **colonie « découverte du ciel » sur Orléans.**
- Continuité du travail sur le **renouvellement des organes de Sécurité** (Frein, Parachute, FLARM, Flash, Oxygène etc.) ➤ Stage découverte/formation à Condom en Juillet/Août et mise en place de **stages en montagne**
- Participation aux Rencontres ANEG 2024

2023 - Synthèse du Bilan Financier



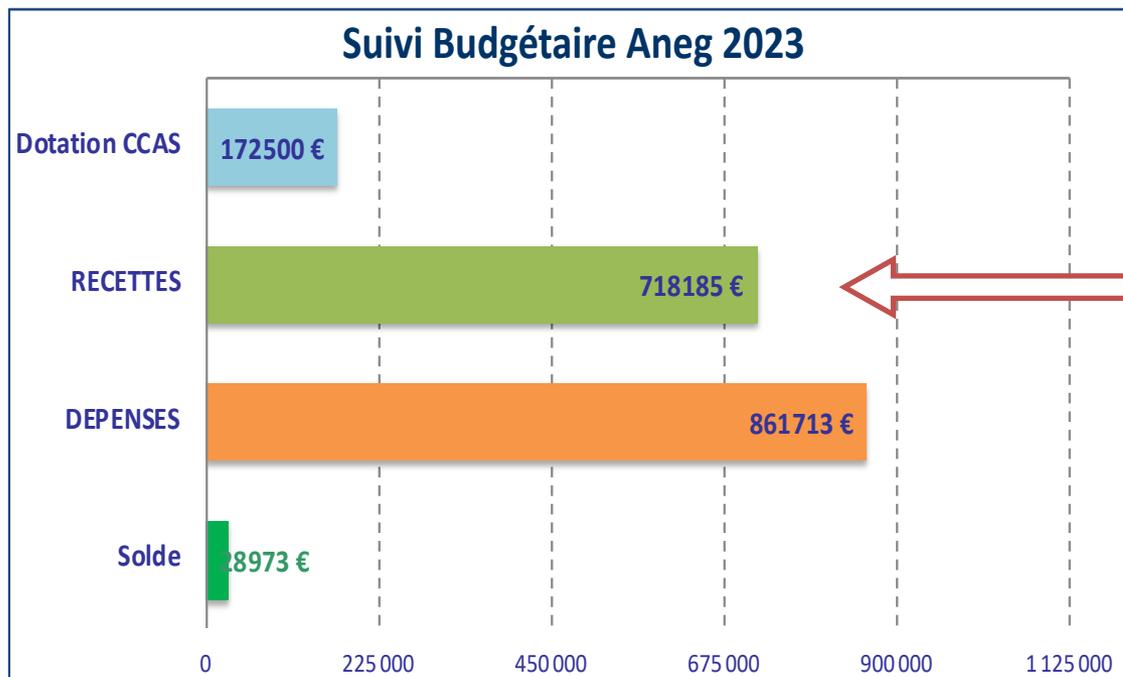
Bilan financier 2023 → Cf. document détaillé joint en complément

Le budget partiel communiqué a été établi en fonction des états de dépenses réalisées à la date du 29 Septembre 2023. Il reste encore un certain nombre aussi à venir (\pm 50 000 euros, → Cf. document Bilan Financier) et une **fin de saison à consolider**.

- **Un budget respecté et une comptabilité validée pour l'année 2023**, et ce, depuis 2017.
- Un budget correspondant inférieur aux prévisions 2023 du fait d'une tenue d'assemblée générale électorale en distanciel, prévue initialement en présentiel, et à des réparations imprévues (supérieures au provisionnement de maintenance réalisée)
- Un budget qui a permis de réaliser les activités nationales (stages) mais aussi locales et à destination des bénéficiaires
 - ✓ Activité Bretagne
 - ✓ Activité Corse
 - ✓ Festival des Energies de Soulac
 - ✓ Reprise 'test de l'activité de parachutisme Ascensionnel

Cependant certaines activités n'ont pas repris sur 2023, et nécessiteront certainement un complément budgétaire pour être 'réactivées' → Activité Paramoteur
- Le budget 2023, cependant ne permet pas de constituer des provisions d'investissement pour le renouvellement des machines Aneg, et pour le développement de la flotte.
Le renouvellement des machines se réalise donc actuellement grâce à un programme d'optimisation de l'utilisation des machines, la possibilité achat d'un nouvel avion n'apparaissant donc pas directement dans les demandes budgétaires
→ **Utilisation des ventes de machines et des provisions**
- **La subvention accordée annuellement de 230 000 euros par la CCAS reste une condition majeure du maintien de nos activités afin de pouvoir pérenniser et développer les activités locales à destination des bénéficiaires**, même si le Comité Directeur doit travailler sur l'ensemble des possibilités qui lui sont offertes pour élargir les possibilités de recettes financières, tout en restant dans le cadre et les priorités de nos activités sociales.

Bilan financier 2023 → Cf. document détaillé joint en complément



RECETTES
=
RECETTES DES ACTIVITES
+
VENTES DE MACHINES
+
**REINTEGRATION DE
PROVISIONS**

- Le fonctionnement de l'ANEG n'a pu être réalisé intégralement et uniquement avec la subvention annuelle de la CCAS et les recettes des activités.
Il a été nécessaire de réintégrer des provisions afin de pouvoir assurer l'ensemble de activités prévues initialement.
- **Cette réintégration a permis l'achat d'une nouvelle machine sans demande complémentaire de budget**
- La demande de subvention annuelle de 230 000 euros correspond aux besoins réels de fonctionnement de l'Aneq, hors achat de machine, achats couverts par la revente de matériel dans le cadre de l'optimisation de notre flotte et de l'utilisation des provisions associées



' L'Aneg possède trop de provisions'



L'Aneg possède à ce jour un volume de provisions important qui peut sembler incompatibles avec une demande de subvention.

Cependant ces provisions sont à séparer en deux parties:

- des provisions liées à la maintenance obligatoire des machines (à destination des SSA), que tout aéroclub doit avoir. Ces provisions proviennent de sommes constituées par les recettes de l'utilisation des machines
- des provisions réalisées pour le renouvellement de machines. Cette année ces provisions sont fortes du fait de la vente d'un avion et de deux planeurs. Mais cette somme doit être réinvestie en fonction de l'optimisation de notre parc (Utilisation pour les adhérents et en adéquation avec les besoins de découverte pour les bénéficiaires). Ces provisions permettront de ne pas demander de participation de financement à la CCAS dans le cadre de nouveaux achats

2024 - Prévisions d'activités et budgétaires



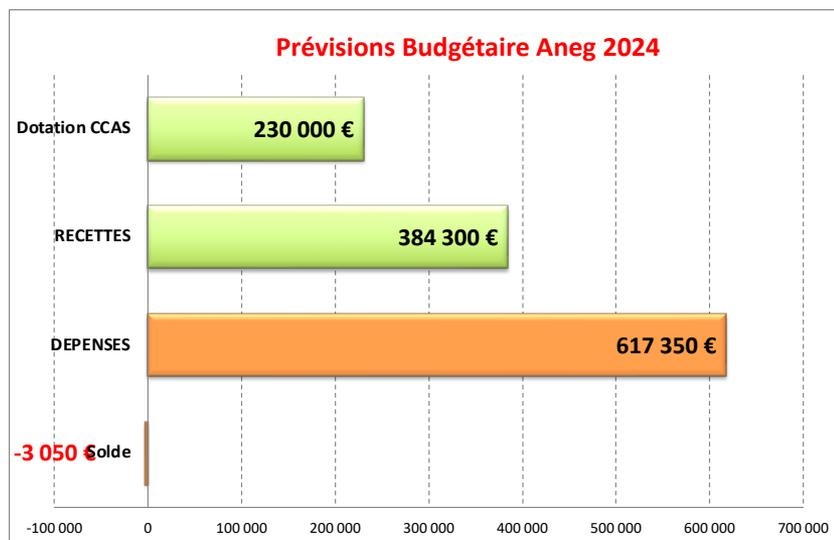
Prévisions Budgétaires 2024

- **Le budget prévisionnel 2023 (dépenses et recettes) est calculé sur la base des subventions attribuées ces cinq dernières années (hors périodes Covid)**
- **La subvention souhaitée de la part de la CCAS est pour l'année 2023 de 230.000 €, demande identique à celle des années antérieures.**
 - ✓ Cela reste une **limite de fonctionnement de l'ANEG**, en dessous de laquelle nous devons réaliser des renoncements, en particulier sur les provisions devant nous permettre le renouvellement de nos machines et l'optimisation de notre patrimoine, notre priorité restant de satisfaire les demandes d'activités pour nos bénéficiaires.
 - ✓ Réalisation des activités nationales programmées
 - ✓ Continuité des activités locales et développement de celles-ci pour les bénéficiaires (découverte et initiation)
- Nous poursuivons notre **démarche sur le parc matériel** et essayons de trouver les meilleures solutions pour optimiser son utilisation, en utilisant des conventions avec des clubs supports.
 - ✓ Ventes des machines ayant une faible activité
 - ✓ Remplacement des machines aux couts d'entretien élevés
- Financièrement, **la sécurisation des provisions et la distinction des comptes sont réalisées**, assurant une disponibilité rapide en cas de besoins
- **Les comptes 2022 sont certifiés par le Cabinet Comptable CEBG.**

Prévisions Budgétaires 2024 - Les grands axes

- **Investissement:**
 - ✓ L'optimisation du parc avion et planeur est à continuer en **fonction des utilisations et des besoins et avant chaque nouvel investissement → En question cette année le renouvellement de machine par des machines moins couteuses comme l'opération réalisée avec l'avion affecté à la SSA de Bourg en Bresse**
 - ✓ Des investissements de sécurité sont à à réaliser sur notre parc de parachutes, le matériel utilisé par nos adhérents parachutistes étant vieillissant et devant être requalifié chaque année
 - ✓ Un travail sur l'avionique avion et planeur à maintenir
- **Des 'Rencontres Aneg' à renouveler en 2024**
 - ✓ Suite à la réussite des Rencontres Aneg 2022 organisées avec la CMCAS Chartres Orléans, le Comité Directeur a validé le souhait de reconduire des Rencontres Aneg en 2024
 - ✓ L'organisation des Rencontres Aneg est fortement attendue par nos adhérents et doit nous permettre de nous rapprocher des bénéficiaires
 - ✓ Un souhait de réalisation de cet événement avec l'appui d'une (ou plusieurs) CMCAS, pour favoriser la découverte des activités aéronautiques à destination des bénéficiaires
- **Une activité de découverte des activités aéronautiques vers les CMCAS à encourager**
 - ✓ **Aide financière et réalisation de stages découvertes → Demande obligatoire aux SSA affectataires de machines**
 - ✓ Une activité Aneg à rechercher en lien avec les territoires et les acteurs locaux, afin de développer la découverte vers le plus nombre
- **Une activité nationale vers les bénéficiaires à maintenir**
 - ✓ **' La Bretagne vue du ciel', Vol découverte en Corse, proposé au niveau de nos centres de vacances**
 - ✓ Une activité plébiscitée par les bénéficiaires à maintenir
 - ✓ Une activité à développer sur les autres centres de vacances quand des machines ANEG sont présentes
- **Une continuité de la sécurisation de la trésorerie**
 - ✓ Validation comptable des comptes, des immobilisations et de la valeur de notre parc pour 2023
 - ✓ **Arrêt des comptes 2023 le 15 Janvier 2024**

Prévisions Budgétaires 2024 - Synthèse



Variation 2023

0 %

+7 %

+10,6 %

- Un budget prévisionnel 2024 actuellement en négatif, sans prise en compte d'un solde ré incorporable
- Un budget intégrant la réalisation des Finales ANEG 2024 et la réalisation des prestations 'La Bretagne vue du ciel' et des vols découvertes en Corse (sans aide financière locale)
- **Un budget prévisionnel 2024 de fonctionnement tenant compte d'une dotation de la CCAS qui serait égale à celle attribuée l'année dernière correspondant depuis plusieurs années à nos besoins de fonctionnement**
- Une dotation inférieure, aura malheureusement un impact sur nos activités, nationales (stages) et locales (activités de découverte)

***Tenant compte du solde ré incorporable prévisionnel calculé précédemment,
l'Aneq souhaiterait demander une subvention de 200 000 euros pour 2024
(Dotation de la CCAS nécessaire au fonctionnement – Solde ré incorporable estimé 2023)***

2024 – Axes de travail



Axes de travail et prévisions d'activités pour 2024

- **Rencontres Nationales et Assemblée Générale**
 - ✓ Le Comité Directeur du mois de Juillet a validé la tenue de 'Rencontres Nationales Aneg' en 2024
 - ✓ Une assemblée Générale sera aussi à réaliser conformément à nos statuts
- **Révision des statuts**
 - ✓ Nécessité d'une **réactualisation des statuts en fonction de nos 'nouveaux fonctionnement'**, et en tenant compte des événements passés, **que nous n'avons toujours pas réalisés depuis 2021**
- **Au niveau des activités**
 - ✓ Relance de l'activité Paramoteur et de l'activité Parachutisme Ascensionnel
 - ✓ Continuer l'optimisation de notre flotte en priorisant l'affectation des machines **là où il existe une activité marquée à destination des bénéficiaires.**
- **Développement des activités locales et des activités à destination des bénéficiaires**
 - ✓ **Consolider nos activités** en Bretagne, et en Corse, et voir si il est possible de construire d'autres partenariats avec les CMCAS et les centres de vacances
 - ✓ **Développer les activités aéronautiques** en lien avec les CMAS, les institutions de vacances et les bénéficiaires, et augmenter le budget Aneg attribué à l'aide à la découverte
- **Renouvellement des membres et des appuis au fonctionnement de l'ANEG**
 - ✓ Comme cela a pu être réalisé lors de nos dernière élections, **donner envie de nouveau aux adhérents de s'investir dans notre fonctionnement.**
 - ✓ Pour être efficace dans ses actions, le Comité Directeur doit pouvoir se renouveler régulièrement, et ses membres ne doivent pas être 'obligés' de rester du fait de l'absence de successeur.
 - ✓ **Redonner ses valeurs à l'Aneg permettra de retrouver des adhérents ayant envie de s'investir**
- **Développement du site Internet www.aneg.fr**
 - ✓ Effectuer le transfert des données du site Aneg.org, et de ses fonctionnalités sur notre nouveau site
 - ✓ Continuer à développer ce site **en répondant aux besoins des bénéficiaires et des adhérents** et non aux contraintes du comité directeur

Axes de travail année 2024 – Relance de l'activité Parachutisme Ascensionnel

- Cette activité a été relancée sur l'année 2023, et étant rattachée à la SSA Tours / Blois (CSAE TB) en période de test.
- Un bilan de la reprise de cette activité sera réalisé en fin d'année en Comité Directeur, afin de voir si elle peut perdurer dans les activités Aneg et de quelle manière
- Pour cette année 2023 l'activité Parachutisme Ascensionnel a été basée sur des activités de découverte avec l'appui de la SSA de Tours-Blois:
 - ✓ Début avril, un **weekend découverte** pour la SSA de Poitiers, où 9 bénéficiaires ont pu découvrir la sensation d'un vol en chariot biplace.
Malheureusement une météo défavorable ne nous a pas permis d'assurer le nombre de vols prévus initialement.
 - ✓ Fin avril, aux vacances de Pâques, un stage découverte du parachutisme ascensionnel pour la SSA de Cherbourg, 4 jeunes, de moins de 18 ans, ont pu effectuer chacun 20 vols solo durant la semaine et ont obtenu leur brevet A.
 - ✓ Fin octobre, aux vacances de la Toussaint, un stage de découverte du parachutisme ascensionnel sera organisé pour la SSA de Cherbourg (6 jeunes 12/15 ans et 1 adulte sont inscrits)
- **Cette activité permet la découverte des activités aéronautiques, et la pratique du parachutisme à partir de l'âge de 12 ans**, et peut donc, à terme, aider à la mise en œuvre d'activités au niveau des activités de vacances de nos jeunes bénéficiaires

Questions posées lors de la dernière commission des APSL



Pourquoi maintenir flotte de machines Aneg?

La question du maintien d'une flotte Aneg a été posée lors de la commission APSL de l'année dernière.

Regardée dans un premier temps par la commission Vol Moteur, elle sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion des présidents de SSA (Décembre 2023)

AVANTAGES

- Disponibilité maximum (stages, rencontres, manifestations locales, journées découvertes, colonies jeunes et/ou adolescents, centre de vacances, etc...) et donc une gestion plus souple de l'utilisation
- Suivi de l'entretien connu
- Responsabilisation des AD/OD.
- Coût plus faible à conditions équivalentes (type de machine, assurance, ...)
- Choix et maîtrise du renouvellement de la machine (fréquence et type)
- Permet de connaître mieux sa machine (suivi et rex)
- Côté assurance, possibilité du choix des clauses avec l'assureur et de disposer d'une IA supérieure à celle proposée dans les clubs supports

INCONVENIENTS

- Problème si absence de machines dans l'aéroclub (indisponibilité ou absence tout simplement).
- Investissement initial important
- Trouver des volontaires (et compétents dans le domaine) pour assurer l'entretien.
- En cas d'accident, responsabilités des bénévoles
- L'utilisation des machines ANEG limite le développement des appareils → Appareil devant réaliser des activités découvertes
- Coût de l'assurance et machine plus élevé mais IA contractée supérieure aux clubs supports
- Coût et temps de trajet pour les bénéficiaires qui sont repartis sur tout le territoire (parfois grand) et qui sont souvent plus proche d'un autre aérodrome avec une machine.
- Nécessité de limiter à un % les utilisateurs extérieurs, malgré que cela permette de garder un équilibre budgétaire (taux horaire plus élevé).

Pourquoi maintenir flotte de machine Aneg? (2)

La question a aussi été regardée pour les machines ULM

- Quelques adhérents ANEG possèdent leur propre machine (autogire, 3 axes, pendulaire et paramoteur), dont l'utilisation privé se rapproche d'un système de location auprès d'un aéroclub.
- Nous avons pu échanger avec eux sur cette partie avantage/inconvénient, qui penche pour l'utilisation préférentielle d'ULM de l'Aneg, pour une pratique école, perfectionnement et utilisation en découverte
- Pour l'Aneg, avoir sa propre machine permet d'en contrôler et de fixer les coûts horaire.
- Notre but est de proposer un coût horaire le plus bas possible pour les agents, un coût 'vrai' en rapport avec l'état de la machine, le confort, l'équipement, la sécurité parachute etc.
- Les tarifs de location d'un ULM vont environ de 75€ à 180€ selon la classe, le type de machine, son équipement, ... Dans certains cas, la location auprès de certaines structures professionnelles ne semble pas correspondre à la qualité des machines proposées, peu adaptées, la plupart du temps, à l'apprentissage. Une étude réalisée il y a environ 7/8ans par une SSA montrait un coût de location prohibitif (et encore calculé sur 6 mois de location).
- Des assurances spécifiques sont proposées par la FFPLUM de 160€ pour un monoplace à 500€ pour un biplace avec IA. (Hors utilisation Ecole). Cependant cela n'inclut pas l'activité d'apprentissage et de découverte, indispensable dans notre pratique et notre fonctionnement
- L'utilisation d'une machine ANEG n'est rentable uniquement que s'il y a suffisamment de pilotes et cela pour la même activité → Il faut donc, dans le cadre d'un maintien de nos ULMs, s'assurer de leurs bonnes utilisation, régulières, permettant leur entretien et un coût de fonctionnement faible.

Avenir de 'l'électrique' dans la flotte Aneg



La question du 'verdir' d'une flotte Aneg a été posée lors de la commission APSL de l'année dernière.

« Ca ne permet pas d'enchaîner les vols (journées chargées, portes ouvertes, rassemblements, stages, ...) mais pourquoi pas quand les appareils (avion & ULM) seront au point et capable de faire autre chose qu'un tour de piste »...c'est ce qui ressort des échanges et réflexion du groupe de travail.

- Encore onéreux, les avions et ULM proposés en vol électrique **peuvent assurer des vols, dans un usage privé, mais ne sont pas adaptés à l'utilisation de découverte et d'apprentissage dont l'ANEG à besoin.**
 - ✓ Pour exemple, Le Velis électro (ULM à la base devenu avion biplace à cause de la masse des batteries) est aujourd'hui utilisé sur quelques aérodromes.
 - ✓ D'un prix de 185 000 euros, il ne peut servir que pour des vols de 50 minutes pour 1 heure de recharge.
 - ✓ Si l'instruction est possible pour les futurs pilotes, les navigations pour les pilotes confirmées sont quasiment impossibles
- Ce choix pourrait donc être viable pour environ 50% de l'activité mais **ne permettrait pas de maintenir les vols à destination de la CCAS tels que nous les connaissons actuellement.**
Même si l'accueil serait, à n'en pas douter, meilleur auprès des villes voisines avec une machine silencieuse, et que cela pourrait être un beau moyen de communication pour une machine exploitée à proximité d'un CNPE (
- Pour l'ULM, le sujet semble prématuré pour le moment, il n'y a pas suffisamment de modèles disponibles et l'autonomie reste très faible et le poids des batteries est un frein aux vues de la réglementation actuelle.
- Le projet d'achat d'un ULM électrique pour une SSA avec l'achat d'un pendulaire électrique en partenariat avec des acteurs locaux énergéticiens (équipement de panneaux photovoltaïques sur le hangar de l'aéroclub) a été étudié, mais de même que pour les avions, les vols proposés sur ce genre de machine ne pourront excéder 1h00.